Le défi famille à mobilité positive du Pays de Lumbres

Action d'animation

« Les kilomètres effectués durant le challenge, ce ne sont que des kilomètres domicile-travail. L'assistance électrique, ça aide bien. C'est faisable de laisser la voiture au garage et d'en diminuer son usage. Désormais, je prends le moins possible la voiture. Ce défi, ça a été le déclencheur pour moi. J'en parle à tout le monde autour de moi, les habitants, les collègues, les habitants de mon village, et je sens un intérêt pour la deuxième édition.»

Laurent Vasseur, habitant vainqueur de la 1ère édition du challenge.

Où ?

Pays de Lumbres, département du Pas-de-Calais. Milieu rural et valloné

Quand ?

Septembre-octobre 2020

Qui ?

Les 24 000 habitants des 36 communes

Avec qui ?

Pilotage par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Partenaire technique :
Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer

Partenaires financiers : Conseil Départemental du Pas-de-Calais, ADEME dans le cadre de l'appel à projets Vélo et territoire

Comment procéder ?

Moyens humains

Beaucoup de temps est nécessaire pour le relevé et l'exploitation des données de comptage.

Moyens financiers

58 000 euros répartis comme suit :

- 47 000€ d'investissement en matériel (achat de vélos)

Contexte / historique de la mise en place de la démarche

L'utilisation de la voiture individuelle est prédominante et l'utilisation du vélo quasiment inexistante pour les déplacements quotidiens sur le territoire de Lumbres à dominante rurale. Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de communes a l'ambition d'amplifier les actions en faveur d'une mobilité plus sobre en énergie, plus solidaire et plus efficace en faisant la part belle aux modes actifs, en particulier pour les déplacements de proximité.

Pour créer les conditions favorables au développement des modes actifs, les élus du territoire ont souhaité l'aménagement de premiers tronçons d'un maillage intercommunal en liaisons cyclables, renfocer l'offre de location de vélos et développer une stratégie de communication et de sensibilisation visant le changement de comportement. C'est dans ce cadre que le défi mobilité a pris place.

Les 30 premières familles inscrites ont été mobilisées sous la forme d'une compétition en vue d'atteindre une réduction d'au moins 10% de l'utilisation de la voiture individuelle. Un formulaire a été mis en ligne afin de recueillir les candidatures.

Le challenge fait partie intégrante des actions du PCAET de la CCPL. Il a été organisé en parallèle d'un défi famille Zéro Déchet, Zéro Plastique qui a, lui, mobilisé 60 familles sur 3 mois.

Détail de l'action

Le cœur du challenge est d'activer les quatre leviers du changement de comportement (la formation, le jeu, l'effet de groupe et la valorisation du citoyen-ambassadeur).

Deux semaines avant le début, chaque famille répond à un diagnostic sur ses habitudes de déplacements.

Chaque famille participante se voit ensuite prêter un vélo adapté à ses besoins (vélo à assistance électrique, triporteur ou tricycle) durant toute la durée du challenge. En raison des mesures de confinement, les participants ont pu conserver les vélos 1 mois de plus et ont continué à les utiliser bien que le challenge était terminé.

Un temps de lancement officiel du défi a été organisé le 30 août 2020 à Lumbres.

Pendant les deux mois du challenge, les familles prennent note de l'ensemble de leurs trajets sur un tableur à renvoyer en format papier ou numérique.

Tout au long de la compétition, des temps forts sont organisés afin d'entretenir la motivation des participants et de sensibiliser les autres habitants : découverte de l'autopartage, balades gourmandes visant à montrer qu'il est possible de se rendre chez les producteur·trices locaux à vélo, ciné-débat, fête de la mobilité durable. D'autres temps forts visant plus principalement à amener de la convivialité et à renforcer l'esprit de groupe ont été avortés en raison des restrictions sanitaires.

A la fin du challenge, la famille ou la personne ayant effectué le plus d'efforts de réduction d'utilisation de la voiture par rapport au diagnostic initial remporte un vélo à assistance électrique.

Une évaluation est programmée dans les 6 mois suivant le challenge pour analyser si les changements de comportement ont perduré.

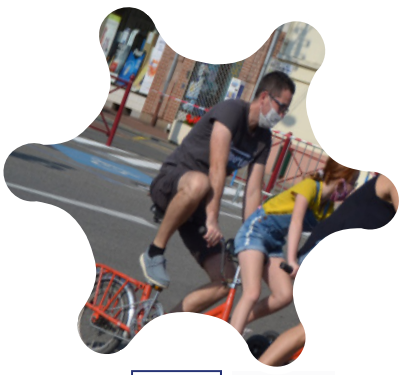

LES + BILAN DE L'ACTION

L'objectif de départ a été largement atteint avec une baisse de 49% de l'utilisation de voiture individuelle thermique sur la durée du défi, soit 1,4 t.eq. CO_2 et une baisse 44% d'émissions de CO_2 grace principalement au recours au covoiturage (2 personnes de plus de 12 ans dans la voiture) et le vélo à assistance électrique. La part modale vélo est passée de 0% à 23% représentant en environ 295 km par famille sur une durée moyenne de 6,5 semaines (selon les familles entre 5 et 8 semaines ont pu finalement être évaluées).

Au-delà du bilan environnemental, le défi a créé du lien social entre les participants et permet de communiquer auprès des habitants en valorisant les personnes engagées dans le défi.

ILS VOUS CONSEILLENT

L 'organisation de temps forts permettant aux participants de se rencontrer et d'échanger s'est avérée être essentielle pour les motiver à continuer leurs efforts.

CONTACTS

Estelle ROSE,
chargée de mission mobilités durables
Communauté de communes
du Pays de Lumbres
Tel : 03 21 12 59 21
Email : estelle.rose@ccplumbres.fr

Centre ressource régional en écomobilité,
animé par Droit au vélo - ADAV
et En Savoir plus
Tél : 03 20 52 97 58
Mail : contact@ecomobilite.org
www.ecomobilite.org